

# MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne



Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFICIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.  
Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle ADHEREZ pour les retrouver.

## SOMMAIRE

- . Humour (Roger SIBUET)
- . Fête de la Savoie
- . Proscramination (chanson)
- . l'Instruction avant 1790
- . Abonnement
- . La calypso du lac d'Annecy
- . Pique-nique Alpin
- . Recette alpine

## « HUMEUR » Rappel du bulletin N°01 de 2018

La démocratie ne peut se réduire à la dictature de la plus haute minorité quelle qu'elle soit.

Elle doit responsabiliser tous les concernés.

C'est pourquoi elle doit s'exercer depuis la base.

Les structures dépassant les concernés doivent être un recours en cas d'impossibilité et non imposer leurs vues de manière verticale.

Nos villages, nos quartiers, sont le résultat de communautés humaines dont l'histoire est souvent plus ancienne que ces structures (communauté de communes, d'agglos, départements, régions, états, unions d'états).

**SAUVONS, GARDONS**, nos villages et leur capacité de décision, mais avec une réelle démocratie.

Roger SIBUET



**NON AU PASS  
SANITAIRE  
CHAMBERY  
JUILLET 2021**

# FETE DE LA SAVOIE 2021



*Ce 22 septembre 2021, Charly a eu la gentillesse de nous réunir dans sa ferme de la Résistance à la Balme de Thuy. Il nous a gâté avec une excellente tartiflette, sa compote, (des produits du terroir). Nous remercions Charly et ses amis qui l'ont aidé à organiser cette réception. Nous étions tous réunis pour fêter la saint Maurice d'Agaune, protecteur de la Savoie. En 1603 le 22 septembre par édit est déclaré fête nationale des Etats de Savoie et le restera jusqu'en 1860. Dommage que cette fête commémorative ne soit plus rappelée aux habitants de la Savoie.*



## PAROLE DE LA CHANSON PROCRASTINATION par JULIETTE

### « Que vous pouvez écouter sur YOUTUBE »

1

J'ai encore le temps pour écrire ma lettre  
Je m'y mets bientôt, dès ce soir peut-être ;  
Une lettre d'amour c'est très important :  
C'est toujours du coeur dont la vie dépend.

J'ai encore le temps pour trouver les mots,  
Pour en dire assez sans en dire trop  
Car avant que nos sentiments ne changent,  
J'ai encore le temps pour l'appeler « mon ange ».

Comment ces aveux seront ils reçu ?  
Je vais y penser et dormir dessus !  
J'ai encore le temps avant de les mettre  
Dans le grand néant de la boîte aux lettres.

J'attendrai donc demain  
Qu'aujourd'hui soit hier :  
C'est le meilleur moyen  
D'exaucer les prières  
De jouer les devins  
Et de passer l'hiver.  
Cette désinvolture  
C'est ma consolation,  
Mes lendemains qui durent,  
Mes vœux sans condition  
J'avoue que me rassure  
Ma procrastination.

2

J'ai encore le temps pour faire ma chanson  
Je m'y mets demain, de toute façon  
Le temps qu'il faudra pour qu'elle vous parvienne  
Son propos sera de l'histoire ancienne.

Parler d'aujourd'hui demande prudence  
Faut déprogrammer les obsolescences  
Futur antérieur, passé, dépassé,  
J'ai encore le temps de recommencer.

En dormant dessus, je vais y songer :  
J'ai encore le temps pour changer d'idée  
Et que cette chanson prenne sépulture  
Dans le grand néant de mon disque dur !

J'attendrai donc demain  
Qu'aujourd'hui soit hier :  
C'est le meilleur moyen  
D'exaucer les prières  
De jouer les devins  
Et de passer l'hiver.  
Cette désinvolture  
C'est ma consolation,  
Mes lendemains qui durent,  
Mes vœux sans condition.  
J'avoue que me rassure  
Ma procrastination.

3

J'ai encore le temps pour mon testament,  
Je m'y mets bientôt, tôt ou tard, sûrement,  
Comme je suis du genre à faire mes devoirs  
Pour lundi matin, dès dimanche soir.

J'ai encore le temps pour me mettre en route,  
Le temps qui musarde et le temps qui doute,  
Demain je ferai les trucs emmerdants  
J'ai encore le temps de perdre mon temps !

Comment aux Enfers serai-je reçue ?  
Je vais y penser et dormir dessus !  
J'ai encore le temps avant de chanter  
Dans le grand néant de l'éternité...

J'attendrai donc demain  
Qu'aujourd'hui soit hier :  
C'est le meilleur moyen  
D'exaucer les prières  
De jouer les devins

Et de passer l'hiver.  
Cette désinvolture  
C'est ma consolation,  
Mes lendemains qui durent,  
Mes vœux sans condition  
J'avoue que me rassure  
Ma procrastination



**PENSEZ A FAIRE ADHERER VOS AMIS (ES)**

## L'instruction avant 1790 - suite du bulletin numéro 15

Nous avons déjà parlé des dispositions ingénieusement charitables et toutes pleines de la plus honnête prudence qui caractérisaient les nombreuses fondations faites, par les montagnard Savoisiens, au profit de l'instruction primaire. Afin d'achever de les faire connaître, nous allons extraire d'un titre de ce genre les paragraphes qui se rapportent *aux devoirs du maître, au programme de l'enseignement et à la surveillance de l'école.*

Le document auquel nous faisons cet emprunt est un contrat notarié intitulé : « Teneur de la fondation de l'école des *Villes et Cernix*, faite par les révérends ex-curé, curé et par les habitants du dit lieu, du 6 juin 1760. »

Nous avons choisi à dessein, parmi tant d'autres, cet acte d'une date relativement récente, pour démontrer, une fois de plus, que jusqu'à la création, en 1768, du Conseil de réforme de Chambéry, dont nous allons bientôt parler, l'instruction primaire était restée sous la direction et sous l'autorité des pères de famille et des curés, au moins dans les paroisses ou communes rurales.

Après avoir stipulé, chacun à leur tour, le chiffre de la libéralité qu'ils s'engagent à faire pour constituer le fonds de l'école, les comparants décident que *le maître d'école sera nommé annuellement par tous les susdits fondateurs et leurs descendants directs, et ils ajoutent :*

« *Le devoir du maître d'école* consistera à faire assembler, deux fois par jour, les écoliers, à une heure fixée, le matin et le soir. Le matin, à l'entrée, il récitera le *Veni Sancte Spiritus* avec l'oraison qui le suit ; dira lui-même trois fois la leçon à chacun des écoliers et donnera du catéchisme à étudier à ceux qui seront capables de l'apprendre. En sortant, il récitera l'hymne de la Sainte Vierge, suivant le temps.

Et le soir, à l'entrée, il dira le *Veni Sancte Spiritus* : dira également trois fois la leçon ; marquera une page d'*exemple et du chiffre* aux écoliers en état de les faire ; fera réciter le catéchisme et finira l'école par les litanies de la Sainte Vierge, un *Pater et un Ave avec le De profundis*. Et le samedi au lieu de la troisième leçon, il fera le catéchisme pendant trois quarts d'heure.

« Ne pourra donner congé à ses élèves que le jeudy, au cas qu'il n'y ait point de fête durant le cours de la semaine. Et ne pourra point s'absenter, ou du moins, étant obligé de le faire, mettra une personne capable à sa place...

« *Laquelle école, le dit procureur et les conseillers visiteront chaque mois*, et auront soin de veiller à ce qu'il ne s'y commette aucun abus.

« *Laquelle somme, soit la cense d'icelle qui sera également perçue par le procureur, sera employée pour la célébration de deux messes basses célébrables par le dit Rd curé de cette paroisse et par ses successeurs au bénéfice, dans la chapelle de Saint-François, érigée au village des Villes-dessous, sçavoir : la première, le premier mois de l'ouverture de la dite école, et la dernière, au moment de la clôture d'icelle.*

Auxquelles messes, les écoliers avec leur maître devront assister. Et après qu'elles seront dites, le Rd curé est prié de se transporter à l'école pour la visiter. »

L'organisation de l'administration universitaire, dans la partie des Etats sardes entre les Alpes et le lac Léman, ne fut complétée qu'en 1768, par la création du Conseil de réforme de Chambéry, établi, disent les lettres-patentes, « pour faire exécuter, dans le duché de Savoie, les lois et l'enseignement de la médecine, chirurgie et pharmacie.

Ces lettres-patentes furent suivies, à quelques mois de distance, d'*Instructions du Roi au Conseil de réforme résidant à Chambéry*, qui devinrent le règlement organique complet sur la matière. Nous croyons inutile de reproduire, dans son entier, ce document volumineux, qui traite surtout des attributions du Conseil en ce qui concerne les collèges, les professeurs, les nominations des fonctionnaires de l'enseignement supérieur, les médecins, les phlébotomistes, les apothicaires, les droguistes, les épiciers et les garçons apothicaires. Nous nous bornerons à donner le texte des dispositions relatives *aux petites écoles*, non administratif par lequel on a longtemps désigné les écoles primaires en Savoie.

« Venant à présent aux examens que doivent subir les professeurs, les régents et les maîtres d'école, de même que les chirurgiens phlébotomistes, apothicaires et droguistes, nous vous disons d'abord que, quant aux professeurs, ...

D'après ALEXIS DE JUSSIEU » - Colette BIGUET

Suite au prochain numéro.../...

**ABONNEMENT ANNUEL 15 EUROS – POUR LES NON-ADHERENTS**

## LA CALYPSO DU LAC D'ANNECY

Réplique d'Espérance II, une barque à voiles latines, dite « brick » qui a navigué sur le lac d'Annecy de 1911 à 1930.

Cette barque servait essentiellement au transport de marchandises.

En dehors des ports, l'embarquement et le débarquement du fret s'effectuaient sur la route longeant le lac.

Fourrage, raisin, (bois et charbon, Entrevernes, Montmin), (Minerai de fer Duingt), (pierres de construction, graviers, sable, tuiles Saint-Jorioz) étaient chargés directement sur le pont.

Le 23 juin 2021 en début de matinée, l'Espérance III, de 22 tonnes, d'une capacité de 30 personnes a été mis à l'eau.



Il a été transporté du quartier de Cran-Gevrier aux bords du lac sur le quai des Marquisats, à l'aide d'une grue.

Un projet chiffré à 1,5 million d'euros, pour la construction de cette barque de bois équipée de moteurs électriques et deux hélices.

Enfin, l'Espérance III, sera amarré à Doussard en hiver, à Annecy en été (sur le canal du Thiou).

L'inauguration est prévue le 19 septembre 2021.

Le bateau mènera des missions pédagogiques et scientifiques, et offrira à tous, un extraordinaire outil d'éducation pour faire découvrir et connaître le lac d'Annecy et son patrimoine naturel et culturel.

**Portera t'il les couleurs de la SAVOIE ?**

## Notre pique-nique Alpin du 8 août 2021 à MONTAILLEUR « lieudit La Chagne d'en haut »

Une agréable journée ensoleillée, avec la présence de Rémy OUDIN et François BAERTSCHI. Il manquait la présence de Jean-Marc FONSECA, Alpin Niçois qui a envoyé un discours, lu à haute voix par Colette BIGUET, en voici le résumé.

« Cariamics de Sabaudia, avem la Salud d'où Counta de Nissa.

Je pense qu'aujourd'hui il faut sortir des slogans répétés qui tournent en rond, et cesser d'entretenir une nostalgie historique de grandeur souveraine des siècles passés et vivre avec son temps.

Et pour cela aller de l'avant.

Tous les pays de montagne de l'Arc Alpin vivent les mêmes problématiques, l'illusion de l'industrie de l'or blanc se termine tristement, peu à peu, l'indigène, ancien agriculteur, n'a pu suivre le niveau des investissements touristiques de l'industrie du ski de descente, et il a été spolié de ses terres pour devenir employé, parfois lui-même saisonnier.

Nos montagnes, nos paysages ont été saccagés par des multinationales avec la bénédiction des élus qui comme d'habitude n'y ont vu que leurs intérêts à court terme.

La Savoie avait bénéficié d'un certain nombre d'investissements industriels à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup>, ainsi grâce à son habileté acquise des métiers de fenêtres, ajusteurs, horlogerie, coutellerie, fabrication de stylos à encre et briquets de luxe; l'ouvrier « Savoisien » avait souvent mené ses nouvelles industries qui bénéficiaient d'une énergie hydroélectrique de proximité à leur plus haut niveau.

La mondialisation a fait le reste, pour liquider toutes ces PMI de sous-traitants qui représentaient un bassin d'emplois importants.

Maintenant le « Savoisien », regarde les camions passer sur les autoroutes dans les vallées et qui transportent les marchandises produites là où c'est moins cher et procurent le maximum de profits à des actionnaires apatrides.

Allobroges vaillants j'aime à respirer l'air pur de vos montagnes, c'est terminé dans certaines vallées.

Il ne faut pas vouloir à tout prix reconstruire les Etats de Savoie, tels qu'ils étaient dans les siècles précédents.

Il faut aussi rompre avec l'imposture jacobine de l'égalitarisme des territoires, il suffit de regarder une carte de géographie physique, cela n'a jamais existé.

Si le bassin parisien a attiré de nombreux investissements c'est que tout simplement les investisseurs se trouvaient à proximité du Centre de Décision Politique pour remplir leur carnet de commandes avec des donneurs d'ordres publics.

Nous sommes des montagnards et à ce titre, nous connaissons les difficultés de déplacement et d'entretien des routes l'hiver.

Nous connaissons aussi les distances qu'il faut parcourir pour trouver un interlocuteur des services publics français, voire pour avoir accès aux soins.

Internet, le téléphone, et l'hélico ultime secours ne font pas tout.

Nous connaissons aussi les colères du temps, quand les torrents, et les rivières rentrent en éruption, quand des pans de montagne entiers dévalent.

Nous l'avons vécu, nous niçois essentiellement dans nos vallées, lors de la tempête Alex, Saint-Martin, Vésubie, la haute vallée de la Roya, la basse vallée de la Tinée, et même le Moyen-Var de Villars à Malaussène.

Alors ayons une vision transfrontalière, d'un côté nous avons une ligne de Chemin de Fer qui partait de Nice, passant par Digne, Sisteron, Luz la Croix Haute ou Gap et qui se prolongeait via Grenoble jusqu'à Genève. De l'autre une ligne qui partait de Nice, et traversait la vallée de la Roya, jusqu'à Cueno et Turin. Ligne qui se révéla une ligne de survie essentielle dans les jours qui suivirent la tempête Alex.

N'oublions pas que ces lignes permettaient de rejoindre les pays du Centre de l'Europe.

Cette délimitation territoriale pourrait représenter la zone centrale de ce projet d'union, peu importe que ces territoires furent au cours de leur histoire de différentes nationalités.

Mais regardez bien une carte de l'Arc Alpin, il est évident que de nombreuses populations, peuples et nations auraient intérêt à rejoindre sous la forme d'une confédération ce nouveau pôle économique et politique en plein centre du continent Européen.

Pôle qui redéfinirait les accords commerciaux favorables entre ses membres pour les productions de territoire et permettrait de n'avoir à plus vivre sous le diktat du Parlement Européen, de la Commission Européenne et de la Banque Centrale Européenne.

Car contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, nous sommes riches, ne serait-ce qu'en valorisant nos énergies dont l'hydroélectrique qui permettrait dans un premier temps avec les panneaux électrochimiques de produire le pétrole de l'avenir : l'hydrogène.

Mais aussi valoriser les déchets plastiques et la biomasse.

Et puis économiser, vivre par période dans la frugalité ; mais au moment de la soudure, tous les peuples montagnards savent le faire.

Il y a un proverbe suisse, que j'adore : « Ma couverture est petite mais c'est ma couverture ».

Utopie, Pantaï, ou rêverie, peut-être mais souvenez-vous que depuis Icare, certains prétendaient qu'on ne pouvait pas faire voler un plus lourd que l'air.

La crise dite Pandémique, a révélé toutes les failles et les dérives des grandes nations structurées, mais aussi leur impuissance à sortir d'un système imposé aux populations.

Si quelqu'un me posait la question : Face au Covid, est-ce que vous auriez fait mieux sans les français.

D'abord des épidémies, nos territoires en ont connu d'autres dans le passé, et sans l'apport de la Science Industrielle et Financière, nous avons survécu et reconstruit comme après chaque guerre et tchavagnas (tempêtes).

Mieux, je ne sais pas, mais différemment oui ! »

Barbajohan, despi li montanas d'òu Coumtéa de Nissa.



**Photo de groupe prise en fin d'après midi avant le départ de nos amis Genevois.**

Vous désirez vous procurer :  
Un support de plaque,  
Une pièce d'identité ou  
Adhérer à notre mouvement ?  
Contactez nos vice-présidents ainsi que les personnes citées en fin de  
Bulletin ou simplement sur notre site interne « [etatfederaldesavoie .com](http://etatfederaldesavoie.com) »



## RECETTE ALPINE SALADE DES BAUGES

Pour 6 personnes :

Préparation : 10 minutes

Ingrédients : 150 g de lentilles cuites – 150 g de riz cuit – 3 belles pommes de terre cuites – 1 petite betterave rouge – sauce vinaigrette moutarde.

## RETROUVONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE

Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour :

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisiennne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre identité et nos droits.

En téléchargeant le document sur notre site.

Vous pouvez également contactez :

Evelyne Harlay - [eve.harlay26@gmail.com](mailto:eve.harlay26@gmail.com)

Dominique NOYEAU - [dominiquenoyeau@orange.fr](mailto:dominiquenoyeau@orange.fr)

Pierre BIGUET - [73popu@orange.fr](mailto:73popu@orange.fr)

Colette BIGUET - 06.15.89.21.50

Et aussi tous les responsables de province.

Eplucher les pommes de terre.

Les couper en petits dé.

Mélanger avec les lentilles et le riz.

Assaisonner largement de vinaigrette

Ajouter la betterave émincée au moment de servir pour éviter une trop forte coloration de la salade.

Coutume intéressante qui consiste à mélanger féculents et légumes secs aussi bien dans les soupes que dans les salades.

« D'après Monique LANSARD » - Evelyne HARLAY

**BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE**

**N° 16 – 4<sup>ème</sup> trimestre 2021**

**Notre site : [etatfederaldesavoie.com](http://etatfederaldesavoie.com)**



